



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-20771>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-20771**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Sénat

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public pour l'exploitation du kiosque de vente n° 3 du Jardin du Luxembourg.

Description : Cette consultation vise à désigner le titulaire d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public pour l'exploitation du kiosque de vente n° 3 du Jardin du Luxembourg.

Identifiant de la procédure : 2693671c-27f3-476f-8f1e-61c3fe2758c4

Identifiant interne : SENAT-DLMG-2024-001

Principales caractéristiques de la procédure : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 55900000 Services de vente au détail

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Jardin du Luxembourg 15 rue de Vaugirard

Ville : Paris

Code postal : 75006

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Cette consultation, qui ne relève pas de la directive 2014/23/UE, est passée en application des articles L. 2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) et de l'arrêté de Questure n° 2022 1101 du 13 décembre 2022 relatif aux concessions et autorisations d'occupation du domaine public dans le Palais du Luxembourg et ses dépendances et dans le Jardin du Luxembourg (publié au Journal Officiel du 16 12 2022. -

2.1.6 Motifs d'exclusion

Corruption : Les autres motifs d'exclusion applicables à la présente AOT sont les mêmes que ceux définis pour les concessions aux articles L.3123-1 à L.3123-5 et L.3123-7 à L.3123-10 du code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public pour l'exploitation du kiosque de vente n° 3 du Jardin du Luxembourg. L'AOT du domaine public est accordée par le Conseil de Questure du Sénat. Il s'agit d'une autorisation précaire et révocable par le Sénat à tout moment. Elle est personnelle et non cessible et ne confère aucun droit réel.

Description : Cette consultation vise à désigner le titulaire d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public pour l'exploitation du kiosque de vente n° 3 du Jardin du Luxembourg. Dans le cadre de cette exploitation, le candidat peut proposer toute activité , sauf la vente de boissons alcoolisées, de tabac et de cigarettes électroniques.

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 55900000 Services de vente au détail

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Jardin du Luxembourg 15 RUE DE VAUGIRARD

Ville : Paris

Code postal : 75291

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 17/06/2024

Date de fin : 16/06/2029

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 302,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : L'AOT est consentie moyennant le versement au Sénat d'une redevance annuelle constituée d'une partie fixe, égale à 4 200 euros la première année, réévaluée de 2 % chaque année, et d'une partie variable du CA hors taxes (minimum 5 %) définie dans l'offre financière du titulaire. La consultation porte sur une autorisation d'occupation temporaire du domaine public d'une durée de cinq ans. Elle débute le 17 juin 2024, sous réserve de sa notification, et s'achève le 16 juin 2029. Le Sénat se réserve le droit de négocier avec le ou les candidats les mieux classés, qui pourront être auditionnés. Il peut aussi attribuer l'autorisation d'exploitation sur la seule base des offres initiales. Une visite facultative du kiosque est prévue à l'article 9.2 du règlement de la consultation. Le dossier d'offre du candidat doit comporter notamment : - un mémoire technique présentant le projet du candidat en matière de vente et d'aménagement du kiosque ; - une grille tarifaire initiale des tarifs proposés au public ; - l'offre financière du candidat, avec sa proposition pour la part variable de la redevance annuelle sous forme de pourcentage du CA HT, avec un taux minimal de 5 % ; - un compte d'exploitation prévisionnel sur cinq ans ; - toutes pièces utiles pour étayer son offre.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une note de présentation du candidat précisant ses capacités financières ; Les comptes sociaux des trois derniers exercices, accompagnés de leurs annexes.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Une lettre de candidature signée par la personne habilitée à l'engager ; Une déclaration sur l'honneur sur le modèle joint en annexe ; Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés, justifiant de son habilitation à poursuivre son activité pendant la durée de l'autorisation ; Une déclaration appropriée de banque ou la preuve d'une assurance couvrant les risques professionnels associés à ce type d'exploitation ; Une note de présentation du candidat précisant notamment : Ses références et garanties professionnelles ; Le caractère individuel ou collectif de sa candidature ; Les renseignements et documents suivants : La désignation du mandataire apte à représenter la société ou le groupement dans le cadre de la candidature ; L'indication, le cas échéant, du caractère solidaire ou conjoint du groupement d'entreprises, avec mandataire solidaire.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Les documents administratifs relatifs à son statut juridique (auto-entreprise, micro entreprise, EURL, SAS, SARL, etc.) ; La liste des dirigeants et des personnes ayant qualité pour engager le candidat, avec copie d'une pièce d'identité et/ou d'un titre de séjour en cours de validité ; Son numéro de SIREN (numéro unique d'identification prévu par l'article 3 de la loi n° 94-126 du 11 février 1994).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le pourcentage du chiffre d'affaires hors taxes constituant la part variable de la redevance, apprécié au regard de la solidité du plan d'affaires proposé, de la grille tarifaire envisagée et des garanties proposées en matière de sécurisation des recettes, pour 40 % de la note.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : L'intérêt du projet pour le Jardin du Luxembourg et ses usagers, apprécié en fonction de la nature des prestations proposées et de la qualité de l'accueil du public, pour 60 % de la note.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 02/04/2024 à 11:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le titulaire fournit au Sénat avant le 31 juillet 2024 une garantie bancaire à première demande ou une caution personnelle et solidaire égale au montant de la part fixe en année pleine de la redevance d'exploitation pour la première année d'exploitation, soit quatre mille deux cents (4 200 euros) euros.

Date limite de réception des offres : 08/04/2024 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy 75004 Paris tel : +33 144594400

courriel : greffe.taparis@juradm.fr fax : +33 144594646 Recours pour excès de pouvoir : 2 mois.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Sénat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Sénat

Numéro d'enregistrement : 11000002300017

Adresse postale : 15 rue de Vaugirard

Ville : Paris

Code postal : 75291

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Secrétariat de la direction de la Logistique et des Moyens généraux

Adresse électronique : adg-dlmg@senat.fr

Téléphone : 0142342980

Adresse internet : <https://www.senat.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Greffe du tribunal administratif de Paris

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33144594400

Télécopieur : +33144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : bd990d1d-5a56-491b-9b00-42db70f77d80 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/02/2024 à 17:55

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2024